

# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

**Inspecteur et conseiller de la création,  
des enseignements artistiques  
et de l'action culturelle**

**Concours interne et externe**

**ANNALES 2011**

## **Épreuve écrite d'admissibilité**

Épreuve écrite portant sur la connaissance de la spécialité concernée et consistant, au choix du jury dans chacune des spécialités :

- soit en une composition écrite ;
- soit en l'analyse d'un dossier fourni aux candidats ;
- soit en un commentaire de texte.

*Durée : 4 heures coefficient : 3*

*note éliminatoire < 8/20*

### **Spécialité : Action culturelle (concours interne et externe)**

#### **Composition écrite**

Les débats qui, depuis des décennies, ont accompagné l'élaboration des politiques publiques de la culture, ont parfois donné lieu à une confrontation des paradigmes de la démocratisation culturelle et de la démocratie culturelle. Expliquez en quoi, selon vous, les évolutions récentes des pratiques culturelles dans notre pays, devraient conduire à renouveler les termes de ces débats.

### **Spécialité : Arts plastiques (concours interne et externe)**

#### **Composition écrite**

Lors d'une conférence intitulée « Mystagogie. De l'art contemporain » à la Sorbonne en 2007, le philosophe Bernard Stiegler évoquait le mystère de l'œuvre d'art, dans l'art contemporain en particulier, ainsi que les processus et les instances de légitimation de celui-ci. Comment décririez vous ces processus et ces instances ? Quelles évolutions vous sembleraient-elles pertinentes quant à la place et au rôle des politiques publiques dans ce cadre ?

### **Spécialité : Cinéma et audiovisuel (concours interne et externe)**

#### **Composition écrite**

En quoi le développement des nouvelles technologies et des nouveaux medias est-il susceptible de modifier le paysage cinématographique et audiovisuel français sur les plans artistique, culturel,

### **Spécialité : Danse (concours interne et externe)**

#### **Composition écrite**

Quand on lui demande pourquoi elle reprend ses pièces anciennes, Anne Teresa de Keersmaecker répond : « *Je trouve intéressant de mettre le passé en perspective et de voir que l'écriture de la danse est souveraine dans le temps, qu'elle dépasse les interprétations. C'est un défi pour les interprètes de se l'approprier, comme un instrumentiste une partition musicale* » (La Croix, 27 mai 2011).

Commentez ce point de vue et élargissez votre réflexion aux grands enjeux et problématiques liés à la pérennisation des répertoires chorégraphiques.

### **Spécialité : Musique (concours interne et externe)**

#### **Composition écrite**

Dans un article consacré de manière détaillée au rôle joué par les « scènes locales » françaises (lieux non labellisés) en matière de « musiques amplifiées » et après avoir relaté et mis en lumière leur importance dans les contextes culturels et sociaux considérés, le sociologue G r me Guibert apportait la conclusion suivante :

*« Ni r ellement cantonn es   la sph re amateur, ni actrices rep r es du monde professionnel de la musique, ni r ellement repr sentatives du domaine de l'art et de la culture, ni constitutives d'un p le  conomique r ellement puissant, loin du secteur public subventionn  comme du secteur priv  lucratif, la plupart des sc nes locales –   moins qu'elles soient utilis es comme un vecteur de communication par les collectivit s – restent largement ignor es. Les tentatives de soutien politique d'un « monde du milieu »   l' conomie hybride au tournant des ann es 1990 ne se sont pas av r es concluantes, sans doute parce qu'elles n'int graient pas la dimension territoriale des sc nes locales. Par ailleurs, l'augmentation des contraintes juridiques li es aux spectacles accentue encore les difficult s de p rennisation de dynamiques locales. Ces derni res disparaissent-elles ? Cela reste difficile   croire, les acteurs poss dant des registres d'action souvent insoup onn s. »* ( extrait de « Sociologie des musiques populaires » revue R seaux n 25 2007)

En vous appuyant sur votre connaissance de ces questions, et   l'aide d'exemples aussi pr cis que possible, vous donnerez votre point de vue sur cette analyse et direz dans quelle mesure, par ailleurs, elle vous semble applicable   d'autres champs musicaux que celui des musiques amplifi es (musiques traditionnelle, classique, contemporaine...).

### **Sp cialit  : Th  tre (concours interne et externe)**

#### **Composition  crite**

En quoi les diff rents soutiens apport s en France   des compagnies de th  tre, de cirque et d'arts de la rue par le minist re charg  de la culture vous semblent-ils justifi s ?

## Épreuves orales d'admission

1. Entretien portant sur l'expérience professionnelle et les motivations du candidat. Cette épreuve doit permettre d'évaluer les capacités du candidat à remplir les fonctions d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle.  
(durée : 45 minutes ; coefficient : 3)
2. Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'État dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union Européenne.  
(durée : préparation : 15 minutes ; épreuve : 15 minutes ; coefficient : 2)

### Spécialité : Action culturelle (concours interne et externe)

1. Education artistique et culturelle : définition, objectif(s), questions d'actualité
2. L'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture : présentation, principaux objectifs poursuivis par le ministère.
3. Jusqu'où peut-on enseigner l'art ?
4. Les pratiques artistiques amateurs : quels enjeux et quelle prise en compte pour le ministère de la culture et de la communication ?
5. Education artistique et culturelle en milieu scolaire: de l'expérimentation à la généralisation.
6. Décentralisation (territoriale et fonctionnelle) – déconcentration dans le champ des politiques culturelles : définition des notions, état des lieux, perspectives
7. Les missions d'action culturelle des institutions et réseaux sous tutelle du ministère de la culture et de la communication
8. Le dialogue interculturel : enjeu – définition
9. Comment le développement du numérique peut-il contribuer à renouveler l'approche de l'action culturelle ?
10. Les compétences respectives de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de politique éducative
11. Les compétences respectives de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de politique culturelle
12. "Comment entrer dans le tableau ?" se demandait Diderot dans les "Salons". Au delà des arts plastiques, comment aujourd'hui, à la lumière de l'expérience accumulée en matière de médiation culturelle, peut-on répondre à cette question?
13. Les enjeux artistiques et culturels du numérique. Quelles conséquences pour le ministère de la culture et de la communication
14. L'éducation artistique et culturelle apporte-t-elle des compétences nouvelles à ceux qui en bénéficient ?

15. L'action culturelle dans le champ patrimonial
16. Culture pour tous ou culture pour chacun ?
17. Quel avenir pour les bibliothèques et les librairies dans les politiques de développement culturel ?
18. Le ministère chargé de la culture peut-il juger de la valeur d'une production artistique en dehors de toute considération éthique ?
19. L'apport des artistes dans l'éducation artistique ?
20. La politique tarifaire est-elle un bon outil au service de l'élargissement des publics ?

### **Spécialité : Arts plastiques (concours interne et externe)**

1. Quelles sont de votre point de vue les principales réussites de la politique du ministère de la culture et de la communication dans le domaine des arts plastiques depuis 1982 ?
  2. Le 1% artistique a célébré en 2011 son soixantième anniversaire. Quel bilan peut-on tirer de cette procédure ? Est-elle toujours pertinente ?
  3. Quelle place tient la commande publique dans la politique des arts plastiques ?
  4. Commande publique du ministère chargé de la Culture / Programme Nouveaux Commanditaires de la Fondation de France : Comparaison. Quelle complémentarité ?
  5. Les « Frac de deuxième génération » sont-ils des musées ?
  6. Le rôle des Frac dans l'aménagement culturel du territoire.
  7. Les politiques d'acquisition du CNAP et des Frac sont-elles complémentaires ?
  8. Y-a-t-il un modèle de centre d'art ?
  9. Quel rôle doit jouer le Palais de Tokyo vis-à-vis du réseau des lieux de diffusion de l'art contemporain en France ?
  10. Comment accompagner les jeunes diplômés des écoles d'art dans leur insertion professionnelle ?
  11. Quelles différences y-a-t-il entre l'enseignement dispensé dans les Ecoles supérieures d'art et l'enseignement des arts plastiques à l'Université ?
  12. Décrivez les différents dispositifs d'aide aux artistes mis en place par le CNAP et les DRAC.
  13. Les politiques culturelles dans le domaine des arts plastiques encouragent-elles la présence des artistes français à l'international ?
  14. « Estuaire », « Evento », « Lille 3000 »... Un nouveau type de manifestations artistiques apparaît. Quelles en sont les caractéristiques et les enjeux ?
-

## **Spécialité : Cinéma et audiovisuel (concours interne et externe)**

Quelles sont les différentes sources de financement du cinéma français ?

Pourquoi la part du marché du cinéma national est-elle traditionnellement plus élevée en France que dans les autres pays européens ?

Principales forces et limites du système français de soutien public au cinéma.

L'évolution des relations entre la télévision et le cinéma en France.

Les enjeux de la numérisation des salles de cinéma.

L'action des collectivités territoriales dans le domaine du soutien au cinéma.

Quelles politiques d'éducation à l'image à l'ère d'Internet ?

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la démocratisation culturelle dans le champ du cinéma ?

Le programme Média de l'Union européenne.

Comment les pouvoirs publics français encouragent-ils les coproductions cinématographiques internationales ?

Les outils mis en place par les pouvoirs publics pour lutter contre la délocalisation des tournages à l'étranger.

Les mécanismes fiscaux de soutien au cinéma.

## **Spécialité : Danse (concours interne et externe)**

1. L'Etat a mis en place un dispositif d'aide à la création pour les compagnies chorégraphiques. Comment fonctionne-t-il ? Vous semble-t-il trop ou pas assez discriminant ?
2. Le Théâtre national de Chaillot est désormais majoritairement dévolu à la danse. Dans quelle logique et quel contexte cette nouvelle orientation s'est-elle mise en place ? Quels en sont les enjeux pour la danse ?
3. Quels sont les grands outils d'aménagement du territoire en matière de création et de diffusion chorégraphique ? Cet aménagement est-il achevé ?
4. Plusieurs directions de centre chorégraphique national ont été mises en renouvellement récemment. Quelles sont les modalités principales de cette procédure ? Sont-elles satisfaisantes ?
5. La France est partie prenante de la construction d'un système d'enseignement supérieur européen. Quels sont les principes de ce système et quelles en sont les conséquences majeures dans le domaine de la danse ?
6. Le classement des établissements d'enseignement spécialisé relève de la compétence de l'Etat. Quelles en sont les grandes modalités ? Doivent-elles évoluer ?
7. Les Entretiens de Valois se sont déroulés de février 2008 à janvier 2009 sous l'égide du ministère de la culture. Quels en étaient les grands enjeux ? Quels en sont les principaux

résultats ?

8. La pratique chorégraphique en amateur prend des formes multiples. Quelles sont les plus significatives ? Quels enjeux et quelle prise en compte pour les pouvoirs publics ?
9. Quels sont les principaux relais de la diffusion des spectacles de danse en France ? Comment s'organise le soutien de l'Etat à cet égard ?
10. Les festivals ont été des opérateurs importants du développement de la danse. Citez les principaux existants ou ayant existé. La forme festival est-elle toujours pertinente aujourd'hui ?
11. L' « émergence » est-elle une question que le ministère de la culture et de la communication doit traiter par des mesures d'accompagnement spécifiques ?

### **Spécialité : Musique (concours interne et externe)**

1. Comment se pose la question des lieux de diffusion musicale en France ?
2. Les difficultés et les enjeux de l'irrigation des territoires en matière de musique symphonique et lyrique.
3. Quelles sont les politiques de soutien à la chanson de création en France ? Selon quelles lignes d'action devraient-elles, le cas échéant, être développées ou approfondies ?
4. Le réseau des scènes de musiques actuelles (SMAC) : répartition territoriale, missions, efficacité.
5. Enjeux et perspectives de la pratique des amateurs.
6. De leur rôle local à leur rayonnement national et international, en quoi les festivals de musique contribuent-ils au développement de la création et de la production musicales ?
7. Moyens et mise en œuvre des politiques musicales d'éducation artistique.
8. Enjeux et moyens institutionnels d'un développement des enseignements supérieurs de la musique en France.
9. Présence et rôle des collectivités territoriales en matière d'enseignement initial spécialisé de la musique.
10. La France est partie prenante de la construction d'un système d'enseignement supérieur européen. Quels sont les principes de ce système et quelles en sont les conséquences majeures dans le domaine de la musique ?
11. Enjeux et moyens de la décentralisation des enseignements artistiques initiaux. Quel sera le rôle de l'Etat en ce domaine ?
12. Efficacité des missions de diffusion et de création musicales dans le réseau des scènes pluridisciplinaires.

### **Spécialité : Théâtre (concours interne et externe)**

1. Les grandes lignes de la politique du ministère de la culture et de la communication dans le domaine des arts de la rue.

2. Les grandes lignes de la politique du ministère de la culture et de la communication dans le domaine du cirque.
3. Le théâtre vous semble-t-il occuper une place privilégiée dans les scènes nationales ?
4. L'enseignement initial du théâtre dans les conservatoires : organisation et finalités.
5. La France est partie prenante de la construction d'un système d'enseignement supérieur européen. Quels sont les principes de ce système et quelles en sont les conséquences majeures dans le domaine du théâtre ?
6. Quels devraient être, pour le ministère chargé de la culture, les principaux critères d'analyse d'un projet de création ?
7. En tant que représentant du ministère de la culture, quels critères d'évaluation mobiliseriez-vous pour rendre compte à son metteur en scène d'un spectacle auquel vous avez assisté ?
8. Comment décririez vous les grandes caractéristiques de la création théâtrale actuelle ? Quelles conséquences pour les politiques du ministère de la culture et de la communication ?
9. L'« émergence » est-elle une question que le ministère de la culture et de la communication doit traiter par des mesures d'accompagnement spécifiques ?
10. Quel rôle jouent pour vous aujourd'hui les centres dramatiques nationaux dans la vie théâtrale française ?
11. La politique tarifaire est-elle un bon outil au service de l'élargissement des publics ?
12. Réflexions et propositions sur la prise en compte par le ministère de la culture et de la communication des projets de création transdisciplinaires .
13. L'adolescence forme-t-elle un segment de public nécessitant une adresse spécifique au plan de la création théâtrale ?
14. A partir de quel âge peut-on commencer à faire du théâtre ?
15. Restaurer des troupes dans les centres dramatiques nationaux a-t-il un sens aujourd'hui ?
16. Réflexions sur la parité Homme/Femme dans le domaine de la création théâtrale (compagnies et institutions).
17. Comment donner une dimension européenne au théâtre français ?
18. L'Etat a-t-il encore un rôle spécifique par rapport à celui des collectivités territoriales dans le domaine du théâtre ?
19. La nomination d'un artiste à la direction du Festival d'Avignon à horizon 2014 en changera-t-elle de votre point de vue la fonction et l'image?